

Opinion sur le projet PPAW2

Packington, 2 août 2026

M. le président,
Mme la commissaire,

Je vous présente ici mon opinion de simple citoyen à propos du projet de parc éolien PPAW2.

Je m'objecte à ce projet. Pas seulement pour des raisons environnementales, humaines et pour la question de gouvernance qui est hautement questionnable. D'autres en traitent de façon beaucoup plus détaillée et éloquente que je ne le ferais, et j'appuie leurs propos.

On nous parle de transition énergétique et de la décarbonation de l'économie québécoise. De la nécessité d'avoir recours massivement aux énergies renouvelables pour y arriver, principalement l'éolien, et que pour y arriver, il faudra doubler la capacité de production d'Hydro-Québec. Pourtant, en novembre 2025, le Premier Ministre d'alors, François Legault, a parlé ouvertement de fournir d'importantes quantité d'énergie pour alimenter de futurs centres de données destinés à assurer notre "souveraineté numérique". Alors, de quelle transition énergétique parle-t-on si une part appréciable de cette énergie se destine à de nouveaux projets industriels, détenus en grande partie par des multi-nationales américaines? Et comment peut-on parler de souveraineté numérique en confiant nos données aux Amazon de ce monde?

On nous dit également que la production de cette énergie "propre" ne peut se faire qu'en partenariat avec des entreprises privées qui possèdent l'expertise requise. Pourtant, lorsqu'Hydro-Québec a construit les complexes de Manic-Outardes, de la Baie-James et de La Romaine, les fabricants de turbines ont eu un rôle de fournisseurs seulement, pas de partenaires. Je ne vois pas pourquoi il en est autrement avec l'éolien. Et je comprend encore moins que ces multi-nationales de l'éolien jouent le rôle de "prospecteurs de vent" dans nos municipalités.

J'émet de sérieuses réserves sur la gouvernance de ce projet éolien. Si ce modèle de partenariat entre le secteur privé et les MRC du Bas-St-Laurent partait d'une bonne intention au départ, il est devenu opaque pour les citoyens. On ne sait plus quel chapeau portent nos élus: représentants des citoyens ou administrateurs d'une société en commandite? Quand nous a-t-on demandé notre accord afin d'endosser les emprunts municipaux servant à financer les projets éoliens?

Je m'objecte finalement au fait que tous ces projets éoliens soient analysés à la pièce. Un BAPE générique et un grand débat national est nécessaire sur notre avenir énergétique, l'environnement, l'utilisation et la vitalité du territoire. Il revient aux Québécois d'en débattre et de décider de notre avenir énergétique et de l'avenir de nos communautés. Il est trop facile, vu de la fenêtre du bureau d'un promoteur privé ou d'un technocrate, dans une grande ville, de considérer les régions ciblées comme des presque-déserts, comme des territoires à prendre et à "développer", et qualifier les opposants de marginaux.

Il faut qu'on ait notre mot à dire. Les propriétaires d'Hydro-Québec ce sont nous, les Québécois. Il ne faut pas brader l'héritage de René Lévesque.

Christian Dubé, citoyen.

